



## Marchés d'alimentation Provigo de la Côte-Nord Entente de principe

**Baie-Comeau, le 29 novembre 2010** - Une entente de principe est intervenue entre les syndicats des quatre marchés d'alimentation Provigo de la Côte-Nord tôt ce matin. En respect pour les membres qui auront à voter sur cette entente, aucun détail ne sera dévoilé pour le moment. Les assemblées générales auront lieu du 6 au 9 décembre prochain.

Rappelons que les demandes syndicales portaient essentiellement sur les douze points d'une plateforme nationale à laquelle une trentaine de syndicats CSN ont individuellement adhéré. En plus des salaires, leurs demandes portaient sur la conciliation famille-travail, la procédure d'affichage et d'attribution de postes, les avantages sociaux et l'arbitrage médical. Quelques revendications plus locales étaient aussi sur la table.

Les quatre syndicats regroupent près de 200 travailleuses et travailleurs et sont affiliés à la Fédération du commerce et au Conseil central Côte-Nord qui compte plus de 50 syndicats représentant 5300 membres de Tadoussac à Blanc-Sablon.

-30-

Pour renseignements :

Guillaume Tremblay, président, Conseil central Côte-Nord , 418-589-2608  
Pierre Paul, conseiller syndical CSN, 418 589-2069  
Source : Conseil central de la Côte-Nord